«Au Parc à Pouyes ». La prostitution à Charleroi sous les occupations allemandes et alliées : 1914-1919.

Ce mémoire a pour objectif d'établir un état de la prostitution à Charleroi au travers d'un établissement symbolique et lié au phénomène prostitutionnel : le « Parc à Pouyes ».

Le mémoire s'établit structurellement en 4 parties. La première, établissant le cadre contextuel d'Avant-guerre, pendant et au sortir de celle-ci ainsi qu'un état de la prostitution à la Belle-Epoque carolorégienne. Cette partie nous a permis de retirer les éléments suivants : Comme toutes les villes de Belgique, Charleroi va épouser un système hyper-réglementariste en matière de prostitution. Il s'agit d'un système où les filles, bien que tolérées, sont soumises à un règlement qui les confinent à l'ombre des maisons closes sous la tutelle d'une mère maquerelle qui devient un véritable geôlier. Elles sont en outre soumises à un contrôle régulier par des médecins afin d'éviter la propagation de maladies vénériennes. En 1914, il existe un règlement de prostitution datant de 1872 qui n'aura pas beaucoup évolué durant ce laps de temps. Cependant, Charleroi est soumises au phénomène de prostitution clandestine que le pouvoir communal semble ignorer.

La seconde partie a tenté d'établir une analyse socio-démographique du contingent prostitutionnel à partir des différentes sources judiciaires et communales (registres population). Les résultats de nos analyses sont pourtant parcellaires car les informations sont incomplètes ou tronquées par le type de condamnations, le nombre d'occurrences par années, etc... Cependant nous avons pu établir que l'âge moyen oscillait mais avait une tendance à la baisse durant le conflit avant de remonter dans l'immédiat après-guerre, avec une prédominance de la tranche 21-25 ans et un sursaut de la tranche 16-20 en 1917. La prédominance d'un célibat supposé est incertaine en raison de la multiplicité du terme « non mentionné. Quant à la provenance des incriminées, la majorité est déjà mentionnée comme prostituées ou associées. La minorité restante provenant du monde ouvrier. Quant à leur origine géographique, elle est essentiellement carolorégienne, mais avec un contingent de françaises, bruxelloises et flamandes.

Dans ce même chapitre, l'analyse nous a permis d'établir 3 pôles du milieu prostitutionnel : la rue du Cavalier au centre de la ville et pôle historique, le quai du Déversoir qui est le pôle officiel des maisons de tolérance acceptées par la ville, et le quartier du Triangle qui retrouve énormément d'adresses illicites et qui deviendra le pôle futur de la prostitution.

Le troisième point se penche sur l'aspect vénérien du phénomène prostitutionnel. L'état de la prostitution en général et clandestine en particulier pousse l'Occupant allemand a installer 2 parcs à Pouyes l'un à Charleroi et l'autre à Jumet à charge des communes -domicile des prostituées et associées incarcérées. Ceci donnera lieu a de multiples problématiques entre les communes exsangues financièrement. Ce système de régulation des maladies vénériennes constitué en deux phases (le contrôle et l'incarcération) sera un échec cuisant pour l'Occupant. Mais les alliés ne feront pas mieux, se contentant de laisser les autorités belges renaissantes s'occuper du phénomène bien présent après l'Armistice. L'état belge adoptera une position plus sociale et pédagogique pour le traitement et le dépistage des maladies vénériennes. A Charleroi cela se verra par exemple au travers des 5 petites cliniques disséminées sur le territoire de manière plus discrète. C'est la fin du « Parc à Pouyes » symbole de l'Occupation.

Le Dernier point s'attachait à établir la position des autorités et de la population vis-à-vis du monde prostitutionnel. Si la vision des autorités étrangères, allemandes et anglaises, est morale et essentiellement sanitaire due au péril vénérien pour sa soldatesque, elle devient budgétaire pour les autorités communales qui subissent pécuniairement les prises de disposition de l'Occupant. La Presse quant à elle joue un rôle ambigu entre cynisme et réprobation envers les prostituées avec une

pointe de reproche pour les autorités. Elle influencera les débats. La population verra ses sentiments osciller entre la compassion (rare), la moquerie au travers d'un vocabulaire « avicole » (les pouyettes, les cocodettes), la crainte au travers des dénonciations parfois calomnieuses ainsi que la violence, verbale ou physique comme en témoignent les tentatives de tontes en novembre et décembre 1919.

Le « Parc à Pouyes » est donc une véritable pierre angulaire du phénomène prostitutionnel. Tant physique que symbolique. C'est le lieu où se croisent toutes les prostituées — ou non- infectées de la région ainsi que le symbole entonné dans les chansons de rues parlant de cette problématique de l'Occupation. Quant à la prostitution proprement dite, le mémoire a permis d'établir un essor de celle-ci mais difficilement quantifiable par rapport à l'avant-guerre. Cette même prostitution qui n'est endiguée, ni durant le conflit, ni même après celui-ci.